

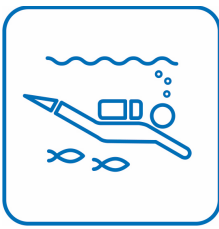


FÉDÉRATION
FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET
DE SPORTS
SOUS-MARINS



Assemblée générale de la commission technique nationale





Nous y voilà ! Ces quatre années de mandature sont passées à la vitesse de l'éclair et l'heure du bilan a sonné. Ce mandat se termine dans des conditions pour le moins particulières avec une pandémie qui aura considérablement perturbé sa dernière année et qui malheureusement semble partie pour avoir les mêmes effets sur la première du nouveau. Au regard de cette situation, je ne ferai pas comme à l'accoutumé un bilan d'activités séparé puisqu'une analyse détaillée n'a aucune signification, les activités de la technique ayant été fortement impactées par la COVID 19.

Rapport moral et bilan.

Les éléments de ce bilan repartent du rapport prévu initialement pour l'AG qui aurait dû se tenir fin mars 2020 et qui a été reporté en octobre. Ils incluent donc l'activité de l'ensemble de la saison 2020.

Les activités qui relèvent de la compétence de la CTN n'ont pas échappé à la crise sanitaire.

Côté MF2 :

Initialement les trois sessions habituelles étaient programmées, deux sessions (mai et septembre) à Niolon et juillet à Hendaye. La COVID a eu raison de celle de mai, les conditions de préparation nous ont contraints à renoncer au stage et l'examen de juillet. La session de septembre s'est tenue sans vraiment de difficulté avec le respect des gestes barrières et le port du masque. Pour ne pas pénaliser les candidats qui sont tributaires des vacances scolaires nous avons réalisé une session de remplacement pendant les vacances de la Toussaint à Hendaye.

Formations gérées par la CTN

Djibouti : 1 examen N4 et 1 MF1

Egypte : 1 examen N4

Mayotte : 1 examen N4 et 3 examens initiateur

St Pierre et Miquelon : 1 examen initiateur

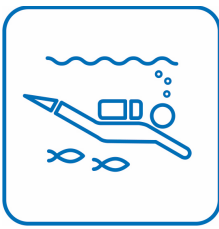
Recycleurs :

Intégration du recycleur SHARK Rebreather

Le fabricant a repris contact avec nous en septembre 2020 et contre toute attente a sollicité la création de cursus FFESSM pour le recycleur SHARK.

- Écriture du contenu de formation spécifique SHARK en octobre, publication sur le MFT en décembre 2020.
- Formalisation par signature d'une convention de reconnaissance mutuelle FFESSM / Fabricant du SHARK réalisée cette année par correspondance en décembre 2020.
- Démarrage officiel des certifications FFESSM SHARK et de la période d'un an pour accorder une équivalence FFESSM aux plongeurs et moniteurs SHARK déjà certifiés par d'autres agences.

Intégration des plongeurs et moniteurs TRITON et SF2 d'autres agences



Prolongation du délai de demande d'équivalence jusqu'au 31/12/2021 pour cause COVID et carence des outils informatiques.

Stage national de Moniteur recycleur 2020

Planifié du 9 au 13 septembre 2020 à Annecy (APDiving - TRITON - SF2).

Inscriptions ouvertes en janvier 2020.

- Stage annulé pour COVID.
- Reconduit en 2021 (du 10 au 14 septembre 2021 à Annecy).

Certification en ligne et édition des nouvelles cartes recycleur

- Envoi des nouvelles cartes Triton et SF2 à partir de septembre 2020.
- Enregistrement manuel sur la base de données nationales avec de nombreuses erreurs qu'il a fallu rectifier à postériori.
- Après une nième revue des règles logiques de délivrance des certifications recycleur avec le personnel fédéral et le secrétariat général en juillet et septembre, finalisation par le développeur des outils informatiques de saisie, soit un an et demi de retard.

Les outils de certifications sont enfin en ligne sur l'espace MON CLUB depuis le 25 janvier 2021.

- 14 nouvelles certifications de plongeur recycleur sont à disposition des moniteurs et des clubs.
- 21 nouvelles certifications de moniteurs recycleur sont à disposition du siège fédéral.

Suivi de nombreux dossiers d'équivalence par le référent recycleur.

La complexité des dossiers de demandes d'équivalence recycleur demande un suivi de la quasi-totalité des dossiers par le référent.

Handi :

Le stage national prévu au calendrier est passé entre les gouttes et a pu être réalisé avec un passage de MFEH1

TIV :

Bilan des activités de Formation 2020

Stages de Formation de Formateurs TIV : 2 stages

Lyon : 21,22 et 23 février 2020

20 Candidats

Amiens : 18, 19 et 20 septembre 2020

12 candidats (Covid oblige !)

Stages de Formation de TIV : 155 stages ont été organisés

- **1338 stagiaires dont 106 femmes - 1253 reçus (ou recyclés) dont 99 femmes**
 - . 486 en formation initiale
 - . 697 en recyclage
 - . 25 en réactivation

Bilan des activités d'inspection

- Nombre de TIV enregistrés : 10216
- Nombre de blocs enregistrés : 92249
- Nombre de blocs inspectés : 83685
 - . Blocs valides : 80660
 - . Blocs refusés : 1313
 - . Blocs rebutés : 305



Projets 2021

2 stages de formation de Formateurs TIV

- Niolon : 28, 29 et 30 mai 2021
- Bordeaux à l'automne

Les principales actions de la CTN

Le référentiel MF2 a été finalisé et présenté pour approbation à la dernière réunion du CDN, les référentiels initiateur et les nouveaux livrets de suivi de stage sont opérationnels.

Sur les trois réunions habituelles seule celle de janvier s'est tenue en présentiel les autres se sont faites en visioconférence. L'assemblée générale de la CTN s'est tenue en octobre à Aix les bains.

Du côté du collège des instructeurs nationaux le séminaire annuel a été annulé, les instructeurs ont assuré la bonne marche des deux MF2 réalisés en 2020.

Nomination de 5 nouveaux instructeurs à la suite du constat de la fin de leur cursus de formation.

Perspectives pour la saison à venir :

Comme d'habitude, nous aurons au calendrier trois sessions de MF2 en métropole (mai et septembre à Niolon et Juillet à Trébeurden), également une session initiale MF2 (octobre Hendaye).

La nouvelle équipe finalisera les autres actions habituelles dès sa prise de fonction.

Bilan certifications

Je présente habituellement sous la forme de tableaux une analyse des certifications de la technique. La situation sanitaire et ses conséquences font que se livrer à cet exercice n'a que peu de sens puisque le nombre de certificats réalisés en 2020 n'est absolument pas significatif d'une tendance mais bien le résultats d'un contexte très exceptionnel.

Nous ne pouvons que faire des constats qui n'ont pour seule valeur que la mesure de l'impact de l'épidémie.

Globalement nous avons sur la saison 2020 une baisse de 40% par rapport à l'année 2019 avec une perte de 22000 certifications.

La répartition est assez homogène sur les certifications de plongeurs avec, pour prendre quelques points de repères, 34% pour les niveaux 1, 42% pour les niveaux 2 et 40% pour les niveaux 3. Pour les formations de cadres nous avons plus de disparités, baisse de 34% pour les guides de palanquée, 74% pour les initiateurs, 36% pour les MF1 et 63% pour les MF2.

Bilan de la mandature

J'ai commencé mon mandat en vous exposant les différentes orientations et les projets pour la mandature, il est donc naturel qu'arrivé à son terme je vous en rende compte. Commençons par un point sur nos engagements.



Les cursus plongeurs

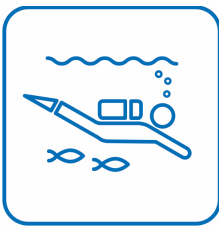
C'était l'un des projets phares de la mandature. Ils étaient au fil des années devenus du fait de leur complexité et de leur manque d'attractivité difficilement utilisables et nos moniteurs ne les reconnaissaient plus comme un outil de formation efficace. Bien plus qu'un toilettage, nous avons engagé une véritable refonte. Sur le fond le contenu est désormais décliné sous forme de compétences qui correspondent aux différentes situations rencontrées par le plongeur dans l'exercice de ses prérogatives. Le contenu de chaque compétence est articulé autour de trois volets, l'aspect technique, l'aspect théorique et l'aspect comportemental. L'approche n'est plus simplement technicienne, il s'agit d'éduquer le plongeur afin qu'il ait un comportement adapté face à chaque situation, qu'elle soit usuelle ou anormale. Nous avons également introduit les modalités d'évaluations en précisant les attendus pour la reconnaissance de la compétence. Sur la forme nous avons créé un document dynamique qui permet une navigation simple et rapide. Ce travail s'est étalé sur les deux premières années du mandat, nous avons pris le temps nécessaire, sans précipitation afin de produire un outil au plus proche des attentes des principaux utilisateurs. A chaque étape de la conception, les présidents de CTR nous ont fait remonter les remarques du terrain. Cette stratégie n'est sans doute pas étrangère au succès et au plébiscite de ces nouveaux cursus dès leur mise en ligne ce qui représente pour nous une grande source de satisfaction. Si notre principale préoccupation était de répondre aux besoins des moniteurs, pour autant, nous avons accueilli avec beaucoup de plaisir le mail que m'a envoyé le directeur technique de la CMAS saluant la qualité de nos nouveaux cursus. Je tiens à remercier Christian JOLIVET et les membres du groupe qu'il a brillamment piloté, pour la remarquable qualité de leur travail. Il a été complété par une remise en forme de tous les cursus « Jeunes plongeurs » avec la production d'un document unique au même format que les cursus adultes. Je remercie chaleureusement Jérôme HLADKY notre référent « Jeunes » et Boris VLADIC pour la qualité et l'efficacité de cette production.

La simplification de la filière « encadrants »

Elle constitue le deuxième dossier important. Nous ne sommes pas partis d'un terrain vierge puisqu'un dispositif visant à valoriser et prendre en compte les acquis d'expériences afin d'alléger les cursus de formation de cadre avait été mis en place à la fin du mandat de mon prédécesseur. Perçu comme étant trop complexe et parfois en inadéquation avec la réalité d'une démarche de formation de cadre, nous avons pris l'engagement de le simplifier. Sur le fond, nous avons défini trois axes de travail :

Le stage initial

La conception et la réalisation d'un acte d'enseignement passe par la résolution de problématiques incontournables (identifier la nature de la chose enseignée, la positionner dans un cursus de formation, la justifier, établir une stratégie d'enseignement...). Pour y parvenir on peut tout codifier et structurer en lieu et place du formateur qui devient un répétiteur, c'est la standardisation ou on considère que la résolution de ces problématiques est de la compétence du formateur et on le forme pour l'accomplissement de cette tâche. C'est le choix et la spécificité qui fait la richesse de notre école de plongée. Ce sont les principes qui nous ont guidé et pour cela nous avons adapté le contenu et les articulations des stages initiaux en privilégiant les aspects méthodologiques. Le contenu des stages initiaux a été décliné autour des champs de compétences du moniteur qui est un formateur, un évaluateur et un organisateur de cursus de plongeurs :



- L'acte d'enseignement structuré autour de trois compétences : concevoir, réaliser et évaluer. Les fiches sont conçues autour de l'inventaire des problématiques à résoudre et donnent des indications pour utiliser les concepts et les notions de pédagogies utiles à leur résolution.
- La partie organisation fait l'objet de deux fiches, l'une pour la partie « organisation » de l'activité afin de couvrir les prérogatives de directeur de plongée et l'autre pour la partie gestion d'un cursus de plongeurs.

Nous avons également repensé la structure de ces stages en les déclinant en volume horaires de manière à permettre une véritable flexibilité, une grande souplesse dans l'organisation et ainsi coller aux contraintes des stagiaires tout autant qu'à celles des organisateurs.

Le stage en situation

Nous l'avons restructuré avec une approche plus qualitative que quantitative en abandonnant le principe d'une validation qui reposait sur une comptabilisation des séances et en introduisant un outil d'évaluation qui permet au formateur d'ajuster la charge de formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire. Nous avons également remplacé l'ancien livret pédagogique en version papier par une version numérisée téléchargeable beaucoup plus économique puisqu'ajustable sans avoir à mettre au rebus des exemplaires devenus périmés à la suite d'une modification et beaucoup plus fonctionnel en permettant au stagiaire de télécharger les fiches qui lui sont nécessaires et ainsi constituer son livret en fonction de son profil.

Les allègements

Nous avons conservé le concept de prise en compte des compétences acquises pour alléger l'effort de formation en fonction du parcours du stagiaire.

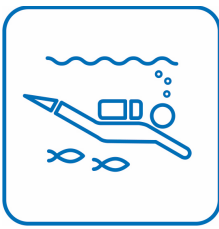
Nous avons retenu deux principes :

- Allègement direct pour une compétence acquise lors d'une certification, pour exemple, report de la note du mannequin obtenue au « guide de palanquée » pour l'examen d'initiateur ou validation directe du module « enseignement 0-6m » dans le livret de stage pour un préparant MF1 titulaire du diplôme d'initiateur.
- Ajustement du nombre de séances pour la validation des modules du livret de stage en fonction des besoins et du profil du stagiaire. Le formateur valide les modules en fonction de l'aboutissement de sa formation.

Ce dispositif a permis la création dans le cursus MF1 d'une filière dite de « capitalisation » pour les titulaires de l'initiateur ou/et du DP N5.

Enfin tous les cursus encadrants, du guide de palanquée au MF2 sont maintenant déclinés sous le même format que les cursus de plongeurs dans une version dynamique qui permet une navigation à partir d'une tablette, d'un smartphone ou d'un PC.

Un grand merci à Laurent MARCOUX et aux membres de son groupe pour la qualité de ce travail.



Les recycleurs

Vitrine en matière de « savoir-faire » que nous ne pouvions pas ignorer et la FFESSM au travers de la commission technique se devait d'être présente et novatrice. Une intention qui s'est concrétisé au travers de l'engagement et du travail de notre référent « Recycleur », Jean Pierre MONTSÉNY. Que ce soit la refonte des cursus, l'introduction de nouvelles machines, l'amélioration de la lisibilité des cartes et du suivi des formations, l'organisation de stages nationaux ou encore la représentation de la FFESSM, le moins qu'on puisse dire c'est qu'il n'a pas ménagé sa peine et je tiens à l'en remercier chaleureusement.

Le « Handi »

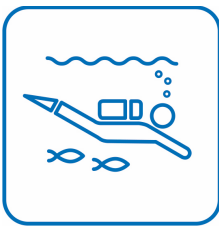
L'engagement de la FFESSM dans ce domaine ne se dément pas, il repose sur l'investissement remarquable de Pascal CHAUVIERE qui en est le référent national. La CTN a maintenu son implication au travers des stages nationaux organisés et géré par Pascal ainsi que par l'harmonisation des cursus « Handi » avec les cursus des plongeurs valides.

La « boîte à outils »

Sans vraiment parler d'échec, ce n'est pas pour autant une grande réussite. Notre volonté initiale était de créer une banque d'outils à destination des moniteurs pour les aider dans la conception et la réalisation de leurs séances. Nous pensions amorcer la pompe en publiant le plus régulièrement possible des articles dans la rubrique « Boîte à outils » du CTN infos dans Subaqua, donnant ainsi aux cadres qui ont créé des supports la possibilité de les mettre à disposition de tous. Anne So n'a pas ménagé sa peine et je l'en remercie mais force est de constater qu'il n'est si simple de solliciter les cadres pour partager leur capital d'expériences. Nous avons tout de même publié bon nombre d'articles durant ces quatre années qui ont apporté des informations utiles à nos moniteurs. Je reste convaincu qu'il y a de la matière et qu'elle constitue un réservoir énorme. Il suffit de naviguer sur internet pour en faire le constat. Il serait dommage de ne pas persévérer, le concept reste intéressant.

Le collège des instructeurs

La CTN avait, en accord avec Jean Pierre VIGNOCCHI notre délégué du collège, projeté d'organiser et de gérer le recrutement des nouveaux instructeurs sur l'ensemble de la mandature en nous appuyant sur une analyse des besoins et sur les mouvements naturels de la population des IN. Assurer le bon fonctionnement des sessions de MF2 est une préoccupation importante de la CTN. Pour cela, elle doit disposer d'une réserve suffisante d'instructeurs. Force est de constater que l'effectif du collège national est depuis déjà quelques années à la limite de la suffisance. Nous avons donc proposé au CDN, afin de maintenir à minima l'effectif actuel, une politique de recrutement de vingt instructeurs stagiaires étalée sur la mandature à raison de cinq par an. Cette option permettait une gestion harmonieuse des nominations en tenant compte des impératifs et des disponibilités des régions. Le CDN ne nous a pas suivi au motif qu'un projet de création d'un module d'enseignement dans l'espace 40-60m destiné au MF1 allait réduire le besoin de formation de MF2 et par voie de conséquence celui d'instructeurs. Je le regrette d'autant que ce projet n'a jamais vu le jour. Malgré tout, nous avons conservé l'idée d'une gestion du recrutement sur la mandature en proposant sans aucune garantie la nomination de cinq INS chaque année. Le CDN nous les a accordés les trois premières années ce qui a permis l'entrée en formation de quinze nouveaux instructeurs. La dernière demande faite au CDN de janvier a été renvoyée à la mandature suivante qui je l'espère aura la volonté de la valider.

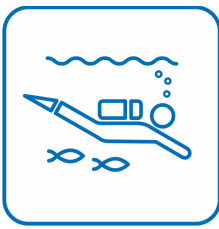


Sauf à remettre en cause les modalités de fonctionnement des MF2, la poursuite de cette politique de recrutement est indispensable pour le bon fonctionnement à venir de nos stages et examens de MF2. Le collège des instructeurs constitue une réserve de talents et de compétences qui garantit la qualité et l'homogénéité de nos examens de formateurs de cadres. Si effectivement, je pense utile et indispensable de mener une réflexion sur son fonctionnement et ses missions, ce n'est pas pour autant qu'il faut « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Pour ma part, je n'ai pas l'habitude de mordre la main qui m'a nourri. Il ne faut pas compter sur moi pour cautionner une démarche qui viserait à la disparition du collège des instructeurs nationaux. Le recrutement de ces quinze instructeurs durant mon mandat n'a rien d'un tour de force, il est le résultat d'une volonté raisonnée et argumentée afin de maintenir un effectif nécessaire aux missions confiées au collège, il ne sera pas dit que j'en aurai été le fossoyeur. J'en profite pour remercier Jean Pierre VIGNOCCHI et l'ensemble des instructeurs nationaux pour leur engagement et leur disponibilité.

Certes la réalisation des projets occupe une part importante dans la mandature mais elle est également rythmée par un certain nombre d'actions récurrentes. L'organisation des sessions de MF2 n'en n'est pas des moindres, la CTN gère trois stages et examens et deux stages initiaux MF2 par an en métropole avec occasionnellement une ou deux sessions outre-mer. La gestion des jurys, la réalisation des planning, l'administratif et la gestion matériel représentent un travail considérable. Philippe MARTINOD en a assuré la charge brillamment. La CTN c'est aussi quatre réunions dans l'année avec l'assemblée générale avec des ordres du jour à préparer, des comptes rendus à rédiger, c'est la gestion et la mise à jour des pages du site fédéral dédiée à la technique. Ce travail souvent fastidieux était de la charge de Bertrand MARTIN le secrétaire de la CTN. Et enfin c'est la préparation et la gestion du budget qui compte parmi les plus importants des commissions nationales, c'est Christian JOLIVET notre trésorier qui a durant ces quatre années assumé cette tâche avec le sérieux et la rigueur qu'on lui connaît.

Dans ma profession de foi, j'avais beaucoup insisté sur la notion d'équipe. Fondée sur la volonté de faire une totale confiance à chaque membre du bureau dans l'accomplissement de la tâche qui lui était confiée et sur une réelle complicité. Ce projet de mandature nous l'avons conçu et porté ensemble, il a été notre fil conducteur garant des engagements pour lesquels les présidents de CTR m'ont largement élu au poste de président de la commission technique nationale et accordé leur confiance. Nous avons veillé dès le départ à ce que cet esprit devienne celui de la commission. Pour cela nous avons totalement impliqué les présidents de CTR dans la mise en œuvre des différents projets, nous avons créé une vraie dynamique d'équipe avec des groupes qui se sont mis au travail avec une feuille de route, des retours réguliers et des arbitrages collectifs afin d'aboutir à un résultat qui soit le fruit d'une concertation, où chacun a pu s'approprier le fruit du travail et en faire une œuvre collective. J'ai cette intime conviction qu'il est toujours plus efficace de convaincre que d'imposer. La démarche est plus longue, elle demande de l'écoute, nécessite des compromis mais permet de déboucher sur des décisions qui ont l'adhésion du plus grand nombre.

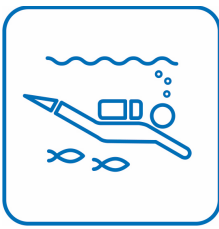
Les commissions nationales n'ont règlementairement pas de pouvoir de décision, leur travail s'inscrit dans des espaces de liberté qui sont balisés par le pouvoir politique de la fédération. In fine, c'est le comité directeur national qui valide ou pas les propositions de ses commissions. La CTN n'échappe pas à cette règle ce qui explique que parfois nous ne sommes pas allés aussi loin que nous l'aurions voulu. Pour l'exemple, dans la demande du CDN de simplifier la filière encadrant, nous n'avions pas la possibilité de toucher au contenu des examens.



Je ne peux pas en parler en termes de reproches puisque j'en connaissais les règles à ma prise de fonction, mais plutôt en termes de regrets de parfois avoir été bridé sans pouvoir aller au bout de la logique de nos démarches. Pour reprendre l'exemple des examens, les contenus de formation ont été conçus sur l'articulation prérogatives/compétences. Un cursus cohérent est un cursus qui permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice des prérogatives du plongeur ou du moniteur. Le prolongement de ce raisonnement fait qu'un examen cohérent propose des épreuves et seulement des épreuves qui permettent d'évaluer l'acquisition de ces compétences. De la même manière, nous devrions nous interroger sur notre système de notation, il y a déjà quelques années Michel TROALEN, instructeur national, avait fait une tentative de réflexion en s'appuyant sur le système de notation des brevets de pilotes d'avion dont les exigences n'ont rien à envier en termes de rigueur et de sécurité à celles de nos formations et n'avait eu que des railleries en retour, ce qui est malheureusement souvent le cas pour les gens qui ont raison trop tôt.

La dernière année de la mandature est marquée par la pandémie de la COVID 19. J'aurais aimé parler au passé mais malheureusement nous ne sommes pas au bout du tunnel, elle risque de perturber encore nos fonctionnements pour quelques temps. Elle nous aura contraints à annuler deux sessions de MF2, nous avons cependant pu en réaliser deux dans des conditions compliquées avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Je voudrais saluer la détermination des instructeurs qui malgré la situation ont permis leur réalisation et plus particulièrement Géraldine et Hervé qui ont dirigé ces stages et examens de main de maître. Au-delà de ces perturbations, c'est toute la vie sociale fédérale qui s'est trouvée impactée, avec l'impossibilité d'organiser nos réunions en présentiel, nous avons dû nous adapter et le recours à la visioconférence a permis de maintenir un minimum de lien. Elle s'est parfois étendue à la réalisation partielle ou totale de stages initiaux dans les régions. Si l'urgence a justifié leur mise en œuvre, il n'en demeure pas moins qu'au retour d'une situation normale, une réflexion sera indispensable pour en structurer les pratiques. Nous avons connu un avant COVID, nous sommes encore dedans et il y aura fort heureusement un après et de toutes évidences il faudra en tirer les enseignements. Le débat sur l'utilisation des moyens modernes de communication que ce soit le « E-learning » ou l'enseignement en visioconférence était déjà dans les tuyaux et la pandémie n'a fait que nous précipiter dans leur utilisation. Nous ne pourrions pas faire l'économie d'un travail de réflexion sur leur impact, nous aurons au moins les retours d'expérience pour l'alimenter et l'étayer. Pour ce qui me concerne, si j'ai pu faire le constat de l'efficacité de ces pratiques, j'ai pu également en mesurer les limites. J'espère que nous ne succomberons pas aux sirènes du tout pratique, certes elles permettent de réduire les déplacements, les coûts, l'impact sur la vie familiale mais mettre des gens autour d'une table pour travailler reste un moyen extrêmement important en termes d'efficacité mais aussi en termes de convivialité.

Occuper la fonction de président de la CTN a été pour moi une formidable opportunité d'apporter ma pierre à l'édifice, elle a aussi représenté une belle aventure humaine. J'ai eu un immense plaisir à partager ces quatre années avec les présidents de CTR, j'aimerais saluer leur engagement et leur générosité. Le président de la CTN est un chef d'orchestre mais il n'est qu'un agitateur de baguettes s'il n'a pas en face de lui ses musiciens pour jouer la partition. Il y a quatre ans j'ai embarqué avec moi Philippe, Christian et Bertrand sur ce bateau, je les remercie de la confiance qu'ils m'ont apporté et cette navigation n'aura que conforté une belle amitié qui demeure pour moi le ciment de mon engagement fédéral et associatif.



Avec cette fin de mandat compliquée, maintenant que tous les présidents de CTR sont renouvelés, il est temps que la nouvelle équipe se mette en place et commence à travailler. Elle dispose d'une base solide et se voit renforcée par de nouveaux éléments qui contribueront, j'en suis certain, à entretenir son dynamisme. J'espère que les changements politiques à la tête de la fédération lui ouvriront des horizons nouveaux qui lui permettront d'occuper la place qui lui est due dans l'organigramme fédéral. Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la CTN pour leur engagement et je salue plus particulièrement ceux qui comme moi passent la main après de nombreuses années d'engagement au sein de la CTN. Je voudrais également adresser mes remerciements à tout le personnel du siège et saluer leur gentillesse et leur professionnalisme.

Je n'ai pas souhaité briguer un deuxième mandat pour des raisons essentiellement personnelles, j'aurai en d'autres circonstances volontiers poursuivi le voyage avec vous mais les choses sont ainsi. Je sais que je laisse la maison entre de bonnes mains, je n'ai aucune inquiétude pour l'avenir, je souhaite "Bon vent » à la CTN !

Eric HEBERT
Président de la commission technique nationale